



Listen to this article

**QUESTION :** (1916-Z) Dans le Millénium, Jésus aura-t-Il seul le pouvoir de donner la vie au monde, ou les membres de l'Église, étant les associés, les membres du Dispensateur de vie, Jésus, auront-ils aussi le pouvoir de réveiller les morts ?

**REPONSE :** L'action de rendre la vie peut être considérée à différents points de vue. Dans un certain sens, la mère aussi bien que le père donnent la vie à l'enfant, car un enfant ne peut parvenir à la vie sans mère. Le père cependant, pourrions-nous dire, seul donne la vie, car le germe de vie provient de lui.

C'est pourquoi la Bible parle d'un père terrestre, charnel ou d'un dispensateur de vie pour faire comprendre une grande vérité spirituelle. Le monde est mort en Adam, étant sous la sentence de mort. Jésus a donné le prix de la rançon pour annuler cette sentence. Ayant fait cela, Il aura le droit de devenir le Dispensateur de vie, de rendre la vie à Adam et à sa postérité, aussitôt que les mérites de son sacrifice seront utilisés en faveur du monde. Les droits à la vie que Jésus accordera aux humains seront ceux qu'Il a lui-même sacrifiés, donnés dans la mort.

L'Église, ayant été prise par Jésus, selon la volonté de Dieu, comme associée, dans les souffrances actuelles et dans la gloire à venir, aura une oeuvre à accomplir, lorsque Jésus donnera la vie au monde. Son oeuvre est comparable à celle de notre mère Eve et de toute mère. L'Église aura la tâche de nourrir les humains, de nourrir l'étincelle de vie qu'ils recevront du Rédempteur. Au moyen de l'alimentation et des soins que donnera l'Église aux humains, ces derniers, ceux du moins qui voudront bien apporter leur coopération à cette oeuvre, se libéreront du péché et de la mort et s'élèveront à l'état de perfection.

L'Épouse de Christ aura son oeuvre à accomplir dans le don de la vie qui sera accordé aux hommes, mais ce sera simplement l'oeuvre d'une associée du puissant Dispensateur de vie. Celui qui fournit le prix de la rançon, Jésus, peut seul accorder aux humains ses propres droits à la vie ; c'est pourquoi Il a dit lui-même : « Tous ceux qui sont dans les sépulcres

entendront la voix du Fils de Dieu et en sortiront » (Jean 5 : 25, 29). Toute oeuvre que l'Église glorifiée accomplira dans le rétablissement des humains, sera l'oeuvre d'un assistant ou aide.

-125/126-